

Le Chef
du
Département Politique
de la
Confédération Suisse

Berne, le 12 Décembre 1919.

Monsieur le Professeur,

Permettez-moi de vous exprimer tout d'abord mes vifs remerciements d'avoir répondu, avec tant de dévouement à l'appel que j'étais obligé, encore une fois, de faire à vos services, en vous chargeant d'une nouvelle mission à l'étranger. Je suis persuadé que vos démarches auront pour résultat d'éclairer certains points, à l'heure qu'il est encore obscurs, dans les relations de notre pays avec la Société des Nations.

A réception de votre lettre du 8 de ce mois, dans laquelle vous avez bien voulu esquisser vos vues sur ce qui concerne les buts de votre voyage à Londres, je n'ai pas manqué de faire part au Conseil Fédéral de votre désir de recevoir des instructions précises, ainsi que de la direction que vous proposiez qu'on leur donnât. Le Conseil était cependant de l'avis qu'il ne pourrait présenter aucun avantage d'insister au moment

Monsieur le Professeur W. RAPPARD,

V A L A V R A N .

(Genève)



actuel sur les difficultés qu'implique la question de la votation populaire en Suisse. En conséquence, votre mission consistera surtout, ainsi que vous le verrez par le texte des instructions ci-annexé, à recueillir des informations au sujet de la fixation du siège de la Société des Nations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner ces propositions au cours des prochains jours et de me faire connaître vos observations à leur égard. En vue de mettre au clair toutes les questions qui pourront encore s'élever, j'ai songé qu'il serait utile de fixer avant votre départ et de préférence dimanche matin une conférence entre vous, Monsieur le Professeur Huber et moi. Je vous serais infiniment obligé de me faire connaître le plus tôt possible si vous pouvez vous arranger pour être à Berne ce jour-là.

En attendant, je vous prie, Monsieur le Professeur, de croire aux assurances de mes sentiments cordiaux.

1 annexe.

Calonder.